



Déposé le : 22-08-2011

No : CAPERN-089

Secrétaire : Valérie Roy

Le 8 avril 2011

Monsieur Pierre Corbeil
Ministre
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et
de l'Alimentation du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Monsieur le Ministre,

Lors de la dernière réunion du conseil général de l'UPA, le 29 mars dernier, c'est à l'unanimité que les membres de celui-ci, qui représentent l'ensemble des fédérations régionales et des groupes spécialisés affiliés à l'Union, m'ont demandé de vous écrire concernant l'attitude de La Financière agricole du Québec (FADQ) dans ses rapports avec eux en leur qualité de représentants officiels des producteurs et productrices agricoles, attitude qu'ils sont unanimes à décrier.

L'exemple le plus manifeste de ce qu'ils dénoncent réside dans la résistance de la FADQ à donner suite à l'entente du 17 décembre dernier sur l'administration des programmes de gestion des risques. Ladite entente prévoit en effet, et je cite, que « le ministre s'est engagé au nom du gouvernement à permettre à la FADQ de conserver tout surplus budgétaire et à les réinvestir au bénéfice des producteurs et productrices agricoles ». À ce jour pourtant, la FADQ n'a rien fait pour concrétiser cette volonté gouvernementale. Au contraire, elle s'emploie plutôt à accélérer le remboursement des déficits passés des fonds, et ce, par des moyens qui vont à l'encontre de la nouvelle méthodologie adoptée, le tout au détriment des producteurs agricoles et de la situation financière de leurs entreprises.

Une autre pomme de discorde réside dans les consultations que mène habituellement la FADQ auprès des groupes spécialisés dans le but de mettre au point et de parfaire les programmes destinés aux différentes clientèles. Ces consultations, autrefois de véritables échanges bilatéraux, n'ont plus de consultations que le nom... quand elles ont lieu! L'exercice ne sert désormais à la FADQ que pour transmettre des informations, et il se tient le plus souvent à la toute dernière minute, quasiment à la veille des séances du conseil d'administration, appelé à décider à propos des programmes concernés. Les agriculteurs, qui se retrouvent pour ainsi dire devant le « fait accompli », ont carrément l'impression d'être laissés pour compte, sans voix au chapitre, eux qui sont pourtant des partenaires financiers importants des programmes.

Le nouveau régime d'assurance récolte foin basé sur les dérivés climatiques suscite également des critiques soutenues de la part de la clientèle pour différentes raisons, et ce, depuis son instauration il y a quatre ans. Nous avons d'ailleurs envoyé une lettre à la FADQ, en août 2010, où nous suggérions de recourir aux services d'une firme externe pour produire une analyse indépendante de l'efficacité de ce régime et pour

... 2

émettre des recommandations afin de l'améliorer, s'il y a lieu, analyse qui constitue la seule manière de rétablir la crédibilité du programme aux yeux des producteurs. Cette lettre est toujours sans réponse, sept mois plus tard, alors qu'il s'agit, je vous le rappelle, du plus important programme destiné à la clientèle après celui de l'ASRA.

Il y a par ailleurs un problème de transparence majeur concernant l'information communiquée lorsque vient le temps de prendre des décisions au sein du conseil d'administration de la FADQ. Ce problème est exacerbé par le fait que les représentants du monde agricole n'ont pas accès aux mêmes informations que les membres dits « indépendants » puisqu'ils ne font pas partie de certains comités, dont celui de la gouvernance et de la vérification.

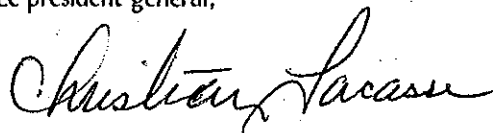
Les membres du conseil général en ont également contre la façon dont la FADQ entretient ses communications auprès de sa clientèle, que ce soit à l'échelle locale, régionale ou provinciale. Certains présidents de fédérations régionales de l'UPA ont même fait l'objet de mises en demeure l'automne dernier pour des propos qu'ils ont tenus dans le débat relatif à la coupure des 25 %. À la même époque, la FADQ a également fait parvenir aux producteurs agricoles concernés par les changements à l'ASRA une lettre affirmant que l'UPA véhiculait de fausses informations quant à l'impact des changements appréhendés.

Suivant cette logique, c'est à croire qu'il faudrait manquer à notre devoir d'information à l'égard de nos membres. C'est pourtant dans la nature même de nos organisations et dans leur mandat de défendre l'intérêt de leurs commettants en toute circonstance, surtout si les informations véhiculées par la FADQ tendent à laisser croire que les mesures de resserrement à l'ASRA n'ont que des impacts négligeables, en 2010 notamment, sur les entreprises assurées, alors qu'il en va tout autrement dans les faits; la situation financière difficile de milliers d'entreprises agricoles en témoigne d'ailleurs quotidiennement. Je vous ai d'ailleurs fait parvenir une lettre à ce propos un peu plus tôt cette semaine.

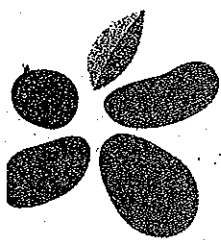
Dans la plus récente édition de son rapport annuel (2009-2010), la FADQ prétend s'appuyer « sur la synergie de son partenariat d'affaires avec le milieu agricole, afin d'optimiser ses interventions », ajoutant que « son personnel est constamment en relation avec la clientèle, de même qu'il rencontre et consulte de façon régulière les représentants des producteurs agricoles. » On est loin, Monsieur le Ministre, de cette synergie et de ce partenariat. Très loin! Et c'est pour cette raison que les conseillers généraux souhaitent que vous interveniez pour apporter les correctifs qui s'imposent, à commencer par le plus urgent pour des milliers d'entreprises agricoles : le respect de l'entente intervenue le 17 décembre 2010.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations les plus distinguées.

Le président général,

A handwritten signature in black ink, reading "Christian Lacasse". The signature is fluid and cursive, with the first name "Christian" and the last name "Lacasse" clearly distinguishable.

Christian Lacasse



Fédération
des producteurs
de pommes de terre
du Québec

Le 29 mars 2011

Monsieur Pierre Corbeil
Ministre
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec
200, chemin Ste-Foy 12 étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Monsieur le Ministre,

Vous n'êtes pas sans savoir que la révision des programmes de sécurité du revenu a soulevé un certain tollé chez les producteurs. Cela est d'autant plus vrai chez les producteurs de pommes de terre puisque cette production a été citée en exemple dans le rapport St-Pierre afin de démontrer la réelle pertinence d'un tel programme. Or, avec les révisions, le programme ASRA devient de plus en plus virtuel dans la pomme de terre.

Comme le mentionnait monsieur St-Pierre, les producteurs de pommes de terre vont chercher une part importante de leurs revenus sur les marchés. La Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec a l'intention d'améliorer encore sa performance à ce niveau et a mis en place des mesures innovatrices pour y parvenir. Cependant, à toutes les fois que nous nous sommes adressés à La Financière agricole du Québec (FADQ) pour évaluer avec leurs représentants les mesures qui pourraient aider à retirer plus de revenus du marché (donc diminuer ceux en provenance des subventions) ce fut une quasi fin de non recevoir. De plus, cette fermeture à l'égard de nos initiatives s'accompagne de plus en plus par un « unilatéralisme » à répétition de la FADQ dans la prise de décision, que ce soit au niveau des programmes de sécurité du revenu, de leur application, du modèle de coûts de production, de nos initiatives innovatrices, etc.

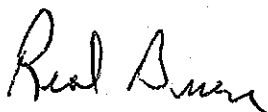
D'ailleurs le 31 mars, il y aura des décisions importantes qui seront prises lors du conseil d'administration de la FADQ concernant le programme pommes de terre sans consultations préalables avec la Fédération. Nous vous demandons expressément d'intervenir afin de reporter ces décisions à une rencontre ultérieure.

Nous vous demandons également, par la présente, une rencontre formelle afin de discuter plus particulièrement des points suivants :

- o Les modifications au modèle des coûts de production;
- o Les modifications au programme ASRA et leur impact;
- o Le plan d'action de la FPPTQ afin d'augmenter les revenus en provenance du marché;
- o Les stratégies d'innovation et de recherche de la Fédération.

Nous sommes conscients que votre horaire est très chargé mais nous vous rappelons que la pomme de terre est la production légumière la plus importante au Québec et qu'il est important pour nous de recevoir un signal clair en provenance de votre Ministère que vous y attachez une certaine importance, contrairement à ce que nous percevons de la part de certains représentants de la FADQ.

Veuillez accepter, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.



Réal Brière
Président

Le 5 avril 2011

PAR TÉLÉCOPIÉ

Monsieur Pierre Corbeil
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
200, Chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Objet : Suivi à l'assemblée générale annuelle de la Fédération de mars 2011

Monsieur le Ministre,

La Fédération a tenu son assemblée générale annuelle les 23 et 24 mars derniers. Nous avons pu constater que les producteurs de grains sont excessivement anxieux à l'égard des protections qui leur seront offertes à partir de 2011 au programme ASRA. Cette préoccupation s'ajoute au fait que les mesures d'adaptation et autres formes de soutien, visant l'amélioration de leur productivité et de leur rentabilité, ne semblent pas au rendez-vous alors que le temps est compté.

Comme président, j'ai toujours fait l'effort de présenter le bon côté des choses, d'encourager les producteurs de grains du Québec à regarder vers l'avant et à pousser toujours plus loin leurs efforts pour maximiser leurs revenus en provenance des marchés. Aujourd'hui, je dois avouer qu'il m'est beaucoup plus difficile de puiser cet optimisme afin de le transmettre à mes confrères. Je veux absolument éviter que le sentiment de délaissement prenne le dessus et nuise à notre relation avec le Ministère. De beaux projets sont en cours, notamment la Stratégie collective en recherche, le réseau d'innovation, le début de consolidation du CÉROM, le groupe de concertation du secteur des grains et les projets de recherche en génétique avec nos producteurs partenaires des autres provinces de l'Est du Canada.

Les deux résolutions qui vous sont annexées expliquent très clairement ce sentiment à l'effet que tout reste à faire en ce qui a trait à la mise en œuvre d'une vraie stratégie visant à renforcer la rentabilité et la compétitivité. Les programmes d'adaptation actuels sont très insuffisants et le doute persiste quant à la place qu'occupent justement la rentabilité et la productivité aux yeux du gouvernement et du MAPAQ. La plupart des dernières interventions faisant suite au Rapport Pronovost les touchent très peu. De plus, le Plan d'action pour la recherche et l'innovation en agroalimentaire doté d'une enveloppe de 23,3 millions de dollars nous semblait carrément inaccessible pour ces fins. Il est clair que les producteurs de grains n'ont pas les moyens d'investir seul dans le développement d'une génétique qui répond aux nouveaux besoins très souvent spécifiques au Québec.

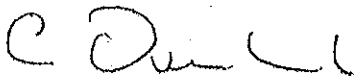
.../2

L'attitude de La Financière Agricole du Québec contribue aussi énormément au dépérissement de la relation de confiance entre le monde agricole et le gouvernement. Cette priorité donnée à minimiser l'intervention du programme ASRA au détriment de la rigueur n'est plus simplement une perception de producteurs bien loin de la réalité des programmes, mais un constat que je fais moi-même et une réalité qui se démontre jour après jour depuis quelques mois. Sans compter que les récents efforts de coupures touchent beaucoup plus lourdement notre secteur que les autres secteurs agricoles. Cet acharnement va jusque dans les détails d'application du programme.

Comme exprimé précédemment à votre prédécesseur, nous avons l'impression qu'il est possible de construire quelque chose d'intéressant, mais le plan du MAPAQ, présenté à petites doses depuis 2009 soulève de nombreuses questions de notre côté. À ce stade-ci, nous croyons qu'il devient impératif de rencontrer une première fois le nouveau ministre de l'Agriculture afin de lui transmettre le point de vue des producteurs de grains du Québec à l'égard de l'avenir de leur secteur.

Il serait apprécié que votre bureau communique avec notre organisation afin de planifier une telle rencontre. D'ici là, n'hésitez surtout pas à communiquer directement avec moi si vous avez des questions.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Christian Overbeek
Président

CO/BL/mc

p.j. (2)

Le 5 juillet 2011

Monsieur Pierre Corbeil, Ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy, 12e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Objet : Réflexion sur le rôle de la Financière Agricole du Québec

Monsieur le Ministre,

Faisant suite aux travaux de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles portant sur les orientations, les activités et la gestion de La Financière agricole du Québec, je désire partager avec vous certaines observations.

Depuis plusieurs mois déjà, la Financière agricole du Québec (FADQ) est au centre de plusieurs débats. Que devient l'organisme ayant pour mission de soutenir et de promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire?

Selon ses écrits, La Financière agricole voit à stimuler les investissements et à protéger les revenus des entreprises agricoles québécoises en vue de favoriser leur réussite et d'en assurer la pérennité. Je suis franchement inquiet depuis que j'ai entendu les propos du PDG de La Financière en commission parlementaire indiquant qu'il n'était qu'un gestionnaire de programmes d'assurance. Si c'est le cas, il faut revoir la mission de cet organisme. Ces propos ne font qu'alimenter davantage la crise de confiance des agriculteurs envers La Financière. Je ne reconnais plus l'organisme que nous avons mis en place en collaboration avec l'État.

Il est regrettable qu'aujourd'hui on informe le milieu agricole que la FADQ n'est rien d'autre qu'une compagnie d'assurance. Si c'est le cas, il nous faudra réinventer La Financière. Il est reconnu que les États modernes doivent soutenir l'agriculture. À cet effet, la FADQ se doit d'être un des outils permettant ce nécessaire soutien.

Monsieur Pierre Corbeil
Le 5 juillet 2011

Page 2

L'organisme que représente M. Brind'Amour effectue un sérieux virage à droite qui ne cadre pas avec les efforts de votre gouvernement pour influencer et soutenir l'essor de l'industrie bioalimentaire québécoise dans une perspective de développement durable. Votre ministère se voulant à la fois un chef de file et un partenaire qui participe à la prospérité et à la diversité de cette industrie.

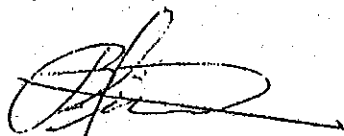
Je suis prêt à collaborer, dans le respect de l'environnement, au développement de ma région. Il en est de même pour tous mes collègues producteurs agricoles. Cette contribution ne pourra se faire véritablement que si la FADQ va dans le même sens que nous. L'attitude du PDG de La Financière ne cadre pas avec la vision de l'organisme et son plan stratégique, soit d'« être le chef de file dans le développement, l'adaptation et la pérennité des entreprises agricoles et agroalimentaires du Québec ». La situation actuelle commande un sérieux coup de barre afin que demeure crédible et efficace l'organisation née de la volonté de l'ensemble des intervenants du milieu agricole.

La Financière agricole relève du Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. J'ai confiance en votre jugement et en votre grande capacité à poser les gestes nécessaires pour faire cesser cette crise de confiance qui secoue le milieu agricole à un moment bien mal choisi.

Je demeure persuadé que vous saurez intervenir avec justesse auprès des personnes concernées afin de rétablir un climat positif et constructif afin que l'agriculture ait un avenir et que les tensions que nous vivons actuellement soient bientôt choses du passé.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bernard Vincent', written in a cursive style.

Bernard Vincent